



Les défis des espaces ruraux

Il n'y a pas un espace rural wallon, mais bien des espaces ruraux. Ceux-ci sont en effet multiples et variés, loin de l'image véhiculée d'un territoire uniforme peu accessible, peu dynamique et à la population vieillissante. Quels sont les moteurs de leur développement, quels en sont les freins et comment permettre à ces espaces de participer pleinement au rayonnement de la Wallonie ?

Historiquement, les **espaces ruraux** ont été vécus comme des lieux multifonctionnels aptes à répondre de manière différenciée aux **besoins multiples des populations**. Le développement des villes, particulièrement marqué au cours du dernier siècle, a progressivement occulté cette aptitude. Dès lors, se pose le défi de remettre cette dernière au centre de l'évolution des espaces ruraux.

La recherche¹ «Défis des espaces ruraux» est l'une des cinq recherches de la CPDT courant sur un an² qui ont été commanditées par le Gouvernement wallon. Elle part du questionnaire suivant : comment permettre aux espaces ruraux de participer le mieux possible au développement du territoire de la Wallonie ? Elle a pour objectif d'identifier les **moteurs de développement des espaces ruraux** et de comprendre leurs interactions et leurs mutations, au regard des grandes dynamiques, notamment des évolutions sociodémographiques. Les chercheurs expliquent : «*Il s'agit de comprendre quels sont les facteurs, moteurs ou freins, qui font que certains territoires ruraux présentent des trajectoires particulières.*» Ces facteurs constituent en effet les bras de levier sur lesquels agir pour renforcer, équilibrer et dynamiser les espaces ruraux.

Des espaces ruraux, des situations différenciées

Une première étape de travail a consisté à poser le cadre théorique, contextuel et prospectif et à analyser la manière dont sont pris en compte les espaces ruraux dans les documents stratégiques et législatifs wallons. Ce travail a mis en évidence l'hétérogénéité de l'espace rural : il n'existe pas une ruralité mais bien des ruralités. Cette absence de définition unique est une **caractéristique** essentielle des territoires concernés, excluant une réponse stéréotypée à des **situations différenciées**.

Chaque document traite en effet l'espace rural différemment, en fonction de ses critères de référence. Les chercheurs complètent : «*En Wallonie, il n'y a pas de réelle opposition entre le rural et l'urbain. Les espaces ruraux fonctionnent toujours en combinaison avec les espaces urbains et sont une imbrication de rural et d'urbain.*» Ce constat avait déjà été établi dans le cadre de l'élaboration du Diagnostic territorial de la Wallonie (2011) : «*Ce que l'on définit couramment comme espace rural présente aujourd'hui de multiples facettes qui dépendent de sa proximité aux centres urbains (espaces périphériques, espaces intermédiaires), de*

son accessibilité, des activités et des services qu'il offre et de l'importance de la fonction résidentielle. Toutes ces caractéristiques font en fait référence au capital territorial de chaque espace rural.»



Petite entreprise en périphérie du village de Corbion, en Ardenne centrale.

Pour déterminer les espaces du territoire wallon concernés, l'équipe a choisi de reprendre les 229 communes wallonnes semi-rurales et rurales définies par la Direction Générale Agriculture, Ressources naturelles et Environnement du Service Public de Wallonie (DGO3). «*Ensuite, plutôt que de classer ces communes, nous avons choisi – parce que c'était plus intéressant en termes de dynamique – de découper spatialement l'espace rural wallon en zones où des enjeux identiques pourraient se dessiner. Pour réaliser ce découpage, nous avons comparé plusieurs typologies existantes*

¹ Chercheurs : A. Coppens, M. Haine, C. Tauvel (ULB), B. Dawance, M. Grandjean, R. Harou, N. Martin, C. Meuris (UCL) – Pilotes : M.-F. Godart, Y. Hanin.

² Lors de la rencontre avec l'équipe début septembre, la recherche était en cours et les résultats encore provisoires. L'article ne présente donc pas ces derniers mais les réflexions y menant.

et nous avons réalisé une analyse quantitative sur base de variables portant sur ces communes rurales et semi-rurales.»

Au final, l'espace a été découpé en **dix zones cohérentes et relativement homogènes**.

Sur cette base, les chercheurs tentent d'appréhender les espaces ruraux wallons dans le respect de leurs singularités, en dégagant des éléments de convergence et de divergence, «afin que la Wallonie rurale se construise en complémentarité et en solidarité de ses différences.»

Les dynamiques qui impactent les espaces ruraux

Un deuxième élément important mis en exergue dans l'étude est l'existence de dynamiques rurales territoriales sur lesquelles il est possible d'agir.

Les espaces ruraux européens sont soumis à des **dynamiques globales** telles que l'évolution de la population, la globalisation des marchés, le changement climatique, la dégradation de l'environnement ou la transition énergétique... Ces dynamiques dessinent les grandes

tendances d'évolution des espaces ruraux.

Mais l'impact de ces dynamiques est extrêmement diversifié au niveau local: face à celles-ci, les territoires réagissent de manières très différentes selon leur **capital territorial**. Ce capital est la combinaison de facteurs internes, tant matériels (capitaux financier, bâti et naturel) qu'immatériels (capitaux social, humain, culturel et politique). En réaction aux dynamiques globales, les facteurs du capital territorial agissent au niveau local comme des moteurs ou des freins de **dynamiques rurales territoriales**.

Les **dynamiques territoriales rurales** résultent donc d'un processus, basé sur une interaction entre facteurs endogènes. Elles sont dirigées par des forces qui les provoquent (moteurs) ou qui les contraignent (freins), ce qui engendre des changements dans le fonctionnement, l'organisation et l'évolution des espaces ruraux.

Le **comportement du territoire**, c'est-à-dire sa réactivité ou son fonctionnement dans un contexte précis, est lié aux dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

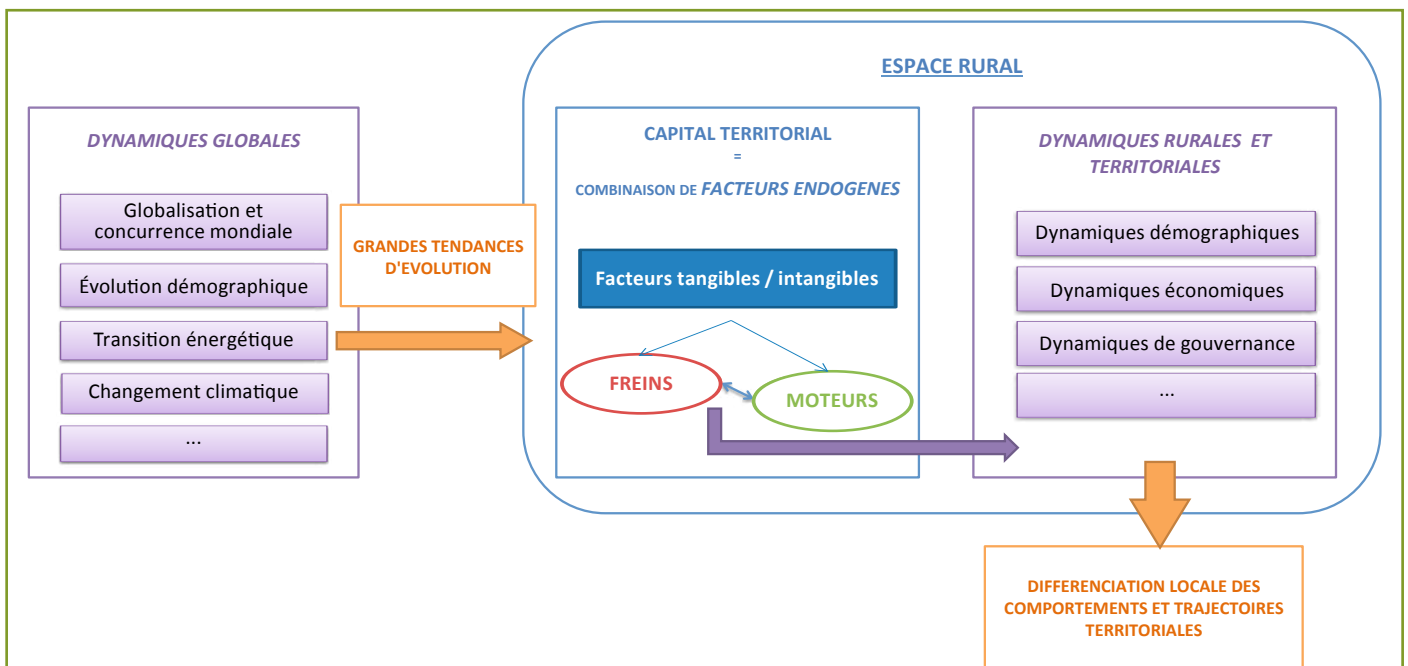
La **trajectoire du territoire**, c'est-à-dire l'évolution de son comportement dans le temps, se réajuste constamment en fonction des dynamiques territoriales.

Alors que les dynamiques globales ne peuvent être modifiées, il est par contre possible d'agir sur les dynamiques territoriales rurales en intervenant ou en valorisant les atouts et compétences du capital territorial. «Les dynamiques rurales possèdent l'avantage d'être flexibles et de pouvoir être dirigées par les actions politiques et locales. La recherche peut offrir un terreau à l'action politique wallonne en matière de ruralité.»

L'identification du capital territorial et des dynamiques territoriales

Les dynamiques rurales sont appelées à être déclinées en tenant compte des différents facteurs du capital territorial qui caractérisent chacune des zones rurales wallonnes.

La recherche a donc identifié pour chacune des dix zones rurales les différents capitaux, tant matériels qu'immaté-



Le cadre théorique pour la compréhension des dynamiques dans les espaces ruraux :

- les dynamiques globales tracent les grandes tendances d'évolution des espaces ruraux (identifiées à l'échelle européenne) ;
- les dynamiques territoriales, basées sur les facteurs endogènes du capital territorial, tracent les comportements territoriaux (identifiés à une échelle régionale ou locale).

riels, ainsi qu'une série de dynamiques à l'œuvre sur le territoire de ces zones.

Les dix dynamiques étudiées

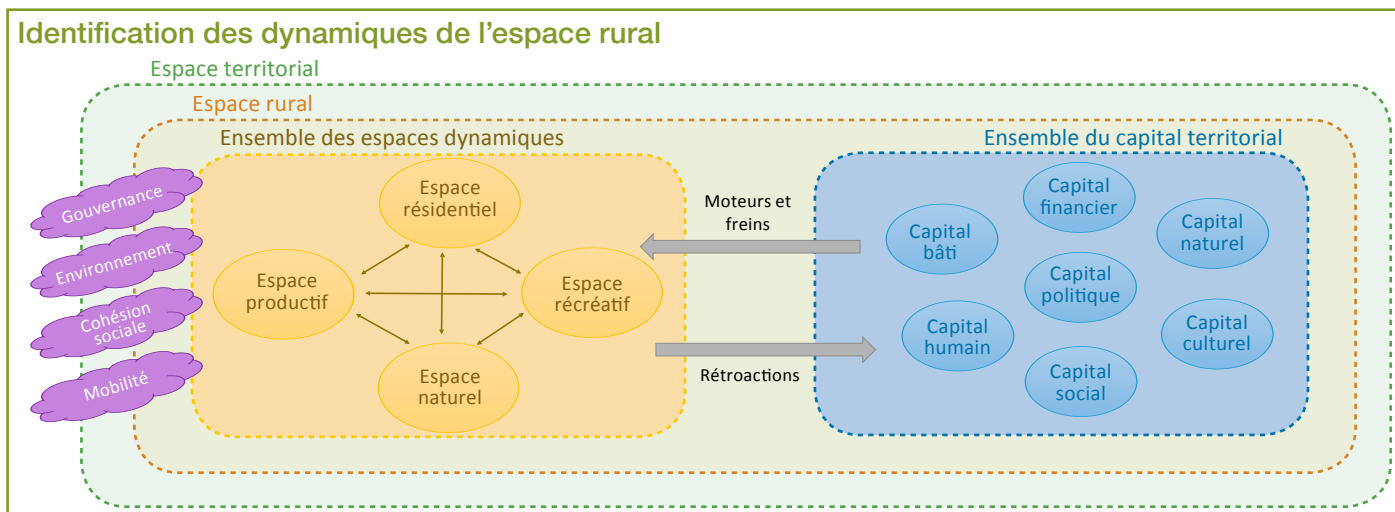
Parmi les dynamiques identifiées, dix ont finalement été retenues par le comité d'accompagnement pour être approfondies au cours de la recherche. Chacune de ces **dix dynamiques** est étudiée sur l'ensemble du territoire puis plus spécifiquement dans les zones rurales wallonnes les plus concernées afin de mettre en évidence les spécificités territoriales qui expliquent la trajectoire de la zone. «*Nous décrivons globa-*

lement la dynamique, nous cherchons à voir les tendances puis comment les interpréter. Nous identifions les moteurs, les freins en fonction du capital territorial propre à chaque zone rurale. Nous faisons les liens entre les ressources dans le territoire et la dynamique.»

La déclinaison des dynamiques dans les différents espaces ruraux révèle des situations très différenciées. Elle est fonction des nombreux éléments composant le capital territorial, parmi lesquels la relation qu'a cet espace rural avec les villes. Parfois, c'est le fait d'un héritage territorial du passé, dans

d'autres cas c'est la proximité qui intervient. «*Par exemple, l'implication des entreprises des espaces ruraux dans les pôles de compétitivité est fonction de leur proximité aux grandes villes comme Liège, Charleroi ou Namur.*» Il faut aussi tenir compte du fait que des zones rurales sont en interaction avec des villes situées en dehors de la Wallonie, comme Luxembourg, Aix-la-Chapelle, Lille ou encore Bruxelles. «*Pour cette dernière, l'influence porte assez loin dans les espaces ruraux.*»

Parmi les nombreuses réflexions développées pour chacune des dynamiques



Les dix dynamiques retenues:

ESPACE RÉSIDENTIEL

- Dynamique de la promotion immobilière résidentielle privée
- Dynamique de développement des logements publics

ESPACE PRODUCTIF

- Dynamique d'intégration dans les pôles de compétitivité
- Dynamique de développement des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) (et des tiers-lieux)
- Dynamique de pression sur le foncier agricole, face à l'artificialisation des terres
- Dynamique de développement des PME
- Dynamique de développement des emplois résidentiels et liés aux services

ESPACE NATUREL

- Dynamique d'attractivité résidentielle des ressources naturelles

ESPACE RÉCRÉATIF

- Dynamique liée aux résidences secondaires
- Dynamique de réaffectation des infrastructures d'hébergement héritées du passé, établissements hôteliers et grandes infrastructures.

lors de notre entretien³, certaines d'entre elles ont soulevé ma curiosité. Par exemple, la **dynamique de la résidence secondaire** est relativement innovante, du fait de l'inexistence de données chiffrées complètes et parce qu'elle touche à deux enjeux importants : l'accès au logement (pression sur le marché) et le développement économique (économie présenteielle). *« Dans certains villages, il ne reste plus que quinze ou vingt maisons habitées en permanence, le reste étant de la seconde résidence. Quels sont les impacts locaux, les effets positifs et les effets pervers ? Quels sont les leviers utilisables ? »*

D'autres dynamiques ouvrent des questions pour l'économie des zones rurales, comme la **dynamique d'intégration dans les pôles de compétitivité**. L'exclusion des espaces ruraux de cette dynamique est mise en évidence tant par les acteurs que dans la littérature. Ces pôles, véritables outils économiques au niveau wallon, devaient pourtant profiter à l'ensemble de la Wallonie. *« Comment permettre aux espaces ruraux, ou à une partie de ceux-ci, d'entrer dans la dynamique des pôles ? Quels seraient*

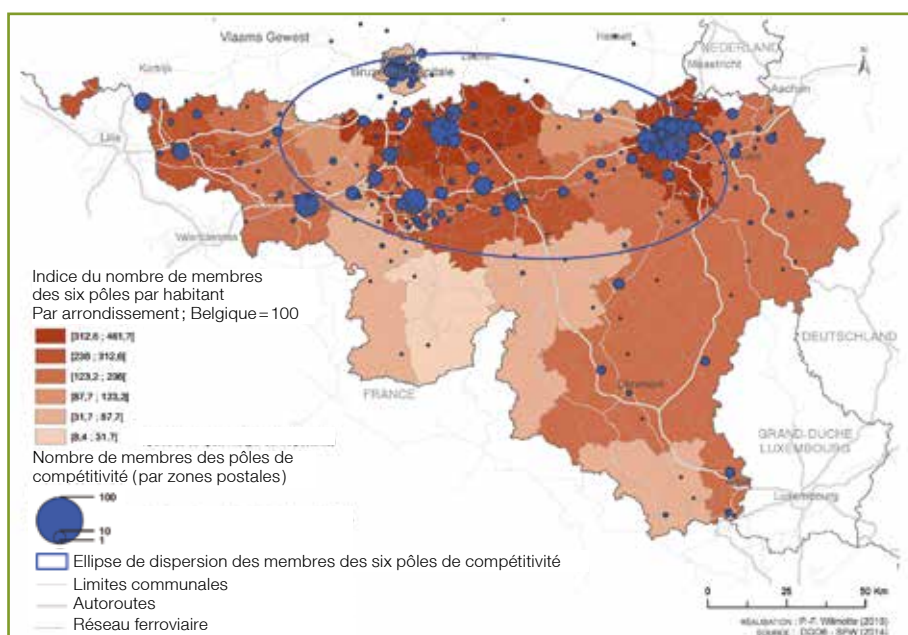
les espaces ruraux les plus susceptibles de pouvoir s'intégrer dans cette dynamique ? Ne serait-il pas important de créer des pôles de compétitivité davantage destinés aux espaces ruraux, au sein desquels les petites entreprises ont d'autres logiques ? Quelles seraient les adaptations qu'il faudrait faire pour créer d'autres dynamiques d'innovation ? »

La **dynamique de développement des NTIC** (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) **et des tiers-lieux** (les nouveaux espaces de travail, comme les espaces de coworking ou les ateliers ruraux) met en questionnement le développement de ces pratiques dans les zones rurales. *« Dans certaines zones rurales, on peut difficilement envisager de développer une telle dynamique pour le moment. En effet, ce type d'espaces de coworking ou de télétravail nécessite bien évidemment d'avoir une connexion internet régulière permettant une communication rapide avec les clients. Ceci peut constituer un frein non négligeable à l'heure où la mise en réseau dans le milieu professionnel semble un élément crucial. »* Par ailleurs, le développement des espaces

de coworking est-il transposable aux espaces ruraux ? Les utilisateurs de ces lieux sont entre autres des personnes qui veulent faire du télétravail pour éviter de longs trajets. *« Il est donc intéressant de prendre en compte la distance domicile-travail ou encore la carte de la congestion du trafic pour identifier les zones où la création d'un tiers-lieu est pertinente pour le territoire. »*

Enfin, pour prendre un dernier exemple, la **dynamique des emplois liés aux services pour les personnes âgées** tord le cou à quelques idées reçues. *« Il faut commencer par dépasser le cliché d'un monde rural à la population vieillie. Les zones sont très différenciées : certaines connaissent un vieillissement marqué, actuel ou à venir, d'autres présentent au contraire un profil assez jeune. Ensuite, il y a aussi une distinction entre population âgée mais en bonne santé et population dont la santé précaire résulte du passé socio-économique au lieu de vie. »* Un autre phénomène à prendre en compte est celui du vieillissement migratoire : des retraités viennent en effet s'installer dans certaines zones rurales. *« Ils n'ont pas la même logique de consommation de services et de soins de santé que les habitants qui vivent là depuis longtemps et peuvent le plus souvent se reposer sur leur famille. Les nouveaux arrivants sont éloignés de leur famille et ont donc d'autres besoins. »*

Le travail s'est conclu par une série de recommandations, notamment sur la manière de reconsidérer les espaces ruraux pour qu'ils puissent pleinement participer au rayonnement de la Wallonie. *« Il doit fournir aux décideurs, et cela à plusieurs niveaux, des informations pour leur permettre d'agir sur les leviers. Certaines recommandations sont générales et s'appliquent à l'ensemble de l'espace rural wallon, d'autres sont spatialisées étant donné les caractéristiques des différents espaces. »* Les résultats seront présentés dès novembre dans des journées de plusieurs organismes et seront mis en ligne en décembre sur notre site cpdt.wallonie.be.



Localisation des membres (actuels et anciens) des six pôles de compétitivité en Wallonie : les espaces ruraux y sont peu représentés. Source : Wilmotte, P.-F. 2014. « L'organisation spatiale des Pôles de compétitivité en Wallonie. Vers une nouvelle géographie économique du territoire wallon ? » Mémoire, Département de géographie, ULg.

³ Il n'est pas possible de décrire dans cet article les axes des dynamiques étudiées ni les résultats de cette recherche. Le choix, certes subjectif, de la rédactrice s'est donc porté sur quelques éléments qui lui ont paru intéressants lors de l'entretien.